



# DOCUMENT D'INSCRIPTION

## FORMATIONS CONTINUES

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

NATEL :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

PROFESSIONS :

- Auriculothérapie 1– 600 frs – 24h – formation pratico-pratique**  
Formation aussi destinée à ceux qui ont fait une formation de base dans une autre école et qui ressentent le besoin de consolider leur compétence pratique à identifier avec précision les zones à traiter  
3 journées de formation, **mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 février 2026**– A. Drevet
- Analyse du visage selon Schuessler et FerronatO – 400 frs – 16h**  
2 journées de formation, **jeudi 05 et 12 mars 2026**– Eric Forestier
- Thérapie crâniale – 590 frs – 24h**  
3 journées de formation, **jeudi 19, vendredi 20 mars et jeudi 02 avril 2026**– R. Ferrari
- Réflexologie corporelle, thérapie viscérale – 590 frs – 24h**  
3 journées de formation, **jeudi 07, vendredi 08 mai et jeudi 28 mai 2026**– R. Ferrari
- Pathologies chroniques, conflits microbiens, conflits émotionnels – 2100 frs – 48h** **NOUVEAU !!!!**  
6 journées de formation, **jeudi 30 avril, vendredi 01 et samedi 02 mai 2026 et jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 juin 2026**– D. Eichenberger, E. Forestier – **Une formation exceptionnelle pour ceux qui veulent comprendre précisément les mouvements du vivant, faire de précieux raccourcis en matière de diagnostic et appliquer une thérapeutique rapidement efficace.**

### Techniques à Médiation réflexes selon les Drs Bourdiol et Malafosse – 3600 frs – 96h

12 journées de formation, entre le jeudi 18 juin 2026 et le samedi 13 mars 2027 – Dr Philippe Malafosse  
Organisation tellanat.ch. **Une formation aux réflexothérapies médicales 2.0 -. Unique en Suisse**

### **Auriculothérapie avancée 2– 600 frs – 24h – formation pratico-pratique** **NOUVEAU !!!**

Réserve aux apprenants qui ont fait le module 1 ; il est possible de faire les 2 modules dans la foulée  
3 journées de formation, **mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 septembre 2026**– A. Drevet

Formations reconnue ASCA et conforme RME. Un acompte de 200 frs est demandé à l'inscription ; Le solde est à payer dans son intégralité au plus tard une semaine avant le début du cours. L'inscription est définitive et les montants sont dus, avec le document d'inscription signé et/ou l'acompte versé. Si l'apprenant inscrit ne pouvait assister au cours il pourrait assister à la session de formation suivante selon accord négocié. Acompte non reportable sur une autre formation. Montant à virer sur le compte Le 2<sup>e</sup> Cerveau - IBAN : CH29 0900 0000 1236 2554 2 Yverdon, le



l'école  
de la nutrition  
et des thérapies  
naturelles

Le 2<sup>ème</sup> Cerveau

# DOCUMENT D'INSCRIPTION FORMATIONS CONTINUES

L'apprenant